

| | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| Vacances de la Toussaint | Du vendredi 16 octobre 2015 | Au lundi 2 novembre 2015 |
| Vacances de Noël | Du vendredi 18 décembre 2015 | Au lundi 4 janvier 2016 |
| Vacances d'hiver | Du vendredi 5 février 2016 | Au lundi 22 mars 2016 |
| Vacances de printemps | Du vendredi 1 ^{er} avril 2016 | Au lundi 18 avril 2016 |
| Vacances d'été | le mardi 5 juillet 2016 | |

Début des vacances le soir du jour indiqué, La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

NOTE DE RENTREE

➤ Horaires

Le matin de 9H à 12H, l'après midi de 13h30 à 15H45. Les portes sont ouvertes 10 min avant (soit 8h50 et 13h20).

Le mercredi matin 9H à 12H.

garderie gratuite de 15h45 à 16h30 et le mercredi de 12 H à 12H30 pour les enfants inscrits.

➤ Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école le VENDREDI 9 OCTOBRE

Le conseil d'école joue un rôle important : vote du règlement intérieur, organisation de la semaine scolaire, avis sur le fonctionnement et le projet de l'école, sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives...

➤ Fiches de renseignements et droit à l'image

Vous voudrez bien **corriger** la fiche de renseignements, **dater et signer et nous la retourner le plus rapidement possible** (pensez à nous signaler les changements en cours d'année.)

Compléter et signer l'imprimé « Droit à l'image ».

➤ Assurance scolaire

Vous devez

- soit fournir une attestation de votre assureur certifiant que votre enfant est garanti à la fois en responsabilité civile et en **individuelle corporelle**.

- soit souscrire une assurance collective type MAE. (formulaires disponibles à l'école)

➤ Matériel

Les enfants doivent toujours avoir dans leur cartable les fournitures, les livres et cahiers de l'école. Etiquetez-les afin d'éviter les pertes. Les livres confiés par l'école sont placés sous votre responsabilité ; **ils doivent être couverts** avec un matériau résistant. Les livres dégradés devront être remplacés.

➤ Cahier de liaison

Il sert pour toute communication entre les enseignants et vous. Vous y écrirez toutes les demandes et informations que vous souhaitez transmettre et notamment la demande de rendez-vous qui est préalable à tout entretien avec les enseignants. Il doit être **régulièrement consulté et systématiquement signé et remis dans le cartable**.

➤ Activités Pédagogiques Complémentaires (anciennement Aide Personnalisée)

Elles auront lieu pour les élèves désignés par l'enseignant et après accord des parents **de 15h45 à 16H30 les lundis et/ou jeudis**. De la rentrée des vacances de toussaint à fin mai

➤ Transport :

Un enfant qui rentre habituellement par le car, ne peut être pris à l'école que par ses parents ou par une personne agréée par ceux-ci (indiquée sur la fiche de renseignements ou munie d'une lettre). Il est indispensable de prévenir la surveillante du car, oralement ou par écrit, de tout changement.

➤ **Cantine** : prévenir l'enseignant (cahier de liaison) **et la mairie** de tout changement

➤ Site internet

Des informations sur les activités de l'école sont consultables sur notre site : <http://ecoledebazoches.free.fr>

Téléphone de l'école : 02 38 39 41 08 ; Mail : ec-bazoches-les-gallerandes@ac-orleans-tours.fr

Mail des parents délégués : parentsbazelem@laposte.net

➤ **Absences** : Les parents doivent impérativement prévenir **le jour même** l'enseignant de toute absence de leur enfant. Les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école pour une absence en cours de journée.

En aucun cas, un enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant les cours.

DATE

SIGNATURE